

**EXERCICE 2018**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Délibération n°D-CA/2018-155

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 septembre 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 14 septembre 2018.

- VU** le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU** les statuts de l'Université ;
- VU** l'avis du Conseil de gestion de la Faculté Sciences Fondamentales et Biomédicales de juin 2018 ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 septembre 2018.

**Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.4 – DU Medical Science Liaison**

**Exposé de la décision :**

Histoire et problématique : Cette création de DU s'inscrit dans la continuité du DU Attaché de Recherche Clinique – Medical Science Liaison créé en 2017. Il fait suite à une demande tant des candidats que des entreprises de l'Industrie de Santé de déployer une offre de formation répondant aux besoins de recrutement actuels et de demain.

Lors du Conseil d'Administration, la maquette pédagogique et la maquette budgétaire seront présentées.

Proposition de décision soumise au Conseil : Création du Diplôme d'Université Medical Science Liaison.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b> <b>Quorum : 18</b> <b>Nombre de membres participant à la délibération : 30</b> <b>Abstentions : 00</b> <b>Votes exprimés : 30</b> <b>Contre : 02</b> <b>Pour : 28</b></p>
---

**Fait à Paris, le 09 OCT. 2018**

**Le Président**



**Frédéric DARDEL**

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*